

Domaine : Médecine - **Thématique(s) :** Gériatrie
DIPLÔMES D'UNIVERSITÉ (DU, DIU)

DIU – NEURO-GÉRIATRIE

🕒 **Durée de la formation :** 95 heures 30 minutes
📅 **Dates :** Voir le calendrier
📍 **Lieu :** Faculté de Santé – Site Pitié-Salpêtrière
💶 **Tarif :** Voir ci-dessous

Modalité : Mixte
Formation : Diplômante

Cette formation diplômante peut entrer dans le cadre de la :

Formation Universitaire Junior (FUJ) : **720 €**
Étudiants en formation initiale sans interruption d'études, inscrits en DN ou DE (hors DU-DIU) pour l'année en cours ou diplômés de moins de 2 ans

Formation Continue Individuelle (FCI) : **1 665 €**
Libéraux, salariés et individuels non pris en charge

Formation Continue Employeur (FCE) : **1 665 €**
Demandeurs d'emploi et salariés avec prise en charge financière

OBJECTIFS

Améliorer la prise en charge des pathologies neurologiques des patients âgés en service de gériatrie ou de neurologie en France, avec l'acquisition d'une compétence dans l'évaluation du patient, la rationalisation des explorations et la prise en charge aussi bien en urgence qu'au long cours, ainsi que la sensibilisation aux problématiques liées à l'âge, à la poly-pathologie et à la poly-médication, l'évaluation et la prise en charge des affections chez le patient âgé.

PUBLIC VISÉ ET PRÉ-REQUIS

- Internes en cours de formation notamment ceux inscrits en DES de neurologie, psychiatrie ou en DESC/DES de gériatrie.
- Médecins diplômés, généralistes ou spécialistes, ayant terminé leurs études médicales, et ayant à prendre en charge des patients âgés ou souhaitant les prendre en charge dans une pratique
- Pour les praticiens à diplôme hors Union Européenne, être lauréat de l'épreuve de vérification des connaissances (EVC) dans le cadre de la procédure d'accès à l'exercice (PAE).

Les médecins hospitaliers, salariés et libéraux pourront s'inscrire. Les spécialités suivantes seront privilégiées (neurologie, gériatrie, psychiatrie, médecine générale, médecine physique et rééducation).

PROGRAMME

Dans chacun des modules seront abordés notamment dans les discussions de cas cliniques d'éventuels problèmes d'iatrogénie, les décisions de mesures de protection juridiques, les éléments de décision de limitations de soins, les structures de prise en charge adaptées...

INFORMATIONS

Responsables :

Pr Kiyoka Kinugawa (Sorbonne Université)
Dr Antoine Garnier-Crussard (Lyon Sud)
Pr Frédéric Blanc (Strasbourg)

Code Faculté de Santé : 1X135X

Universités partenaires :

- Université de Lyon,
- Université de Strasbourg.

Inscription administrative

Si candidature acceptée :

Faculté de Santé Sorbonne Université
Les Cordeliers, 15 rue de l'école de médecine

Esc.. H – RDC – 75006 Paris
medecine-dfs-scol3@sorbonne-universite.fr

Permanence téléphonique : 01 71 11 96 27
Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9h30 à 11h30

Ouvert au public :

Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 13h à 16h

Pour une prise en charge employeur ou organisme financeur :

Télécharger le dossier de prise en charge ici

Formation Continue Santé

Pôle DU-DIU

Campus Pierre et Marie Curie

4 place Jussieu – BC1520

75252 Paris Cedex 05

Tél. : 01 44 27 82 47 (49 ou 45)

fcmecine@sorbonne-universite.fr

- **Module 1 :** Épidémiologie neuro-gériatrique, filières et démographie. Raisonnement gériatrique. Examen neurologique normal y compris neuropsychologique, troubles de la marche, troubles du sommeil,
- **Module 2 :** AVC : épidémiologie, diagnostic et prise en charge en urgence ; AVC : prévention, rééducation-réadaptation, problèmes éthiques,
- **Module 3 :** Épilepsie : spécificité diagnostique chez le sujet âgé (clinique, EEG...) ; Épilepsie : traitement, prise en charge de l'état de mal,
- **Module 4 :** Démence et confusion : épidémiologie, démarche diagnostique et particularités ; Prise en charge globale et thérapeutique non médicamenteuses,
- **Module 5 :** Troubles psycho-comportementaux et liens avec les pathologies neurologiques ; Prise en charge des troubles psycho-comportementaux,
- **Module 6 :** Diagnostics des syndromes parkinsoniens et autres mouvements anormaux volontaires,
- **Module 7 :** Bilan et prise en charge des principales pathologies neuro-musculaires ; Bilan et prise en charge des principales pathologies neurochirurgicales,
- **Module 8 :** Révisions sur cas cliniques (1/2 journée),
- **Examen** sur cas cliniques (1/2 journée).

Téléchargez le programme 2026-2027

Session 1	LES 05 ET 06/11/2026
Session 2	LES 10 ET 11/12/2026
Session 3	LES 07 ET 08/01/2027
Session 4	LES 04 ET 05/03/2027
Session 5	LES 01 ET 02/04/2027
Session 6	LES 13 ET 14/05/2027
Session 7	LES 10 ET 11/06/2027
Session 8	LE 25/06/2027

MÉTHODES

Formation sur une année d'une durée de 95h30

- 84 h de cours théoriques (incluant les discussions de cas cliniques).
- 4 h de synthèse et révisions.

Il faut ajouter à cela les temps de contrôle continu et d'examen final.

Les cours théoriques seront effectués en visio sous la responsabilité de l'enseignant en charge du module avec les différents intervenants prévus. Ceci permettra de diffuser les cours de manière simultanée à tous les étudiants inscrits. Ces sessions se déroulent sur une journée entière.

Le lendemain de ces sessions théoriques, sur une demi-journée, discussions sur la base de cas cliniques avec en fin de demi-journée le contrôle continu. Les cas cliniques et le contrôle continu se déroulent obligatoirement en présentiel.

Inscription : répartition des candidatures par un découpage de la France en 3 correspondant aux 3 villes responsables du DIU (Paris, Lyon, Strasbourg)

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

- Un contrôle continu, par des mini vignettes de mise en situation avec des questions de type QRM, QRU et QROC. Les vignettes pourront être évolutives et reproduiront les situations d'incertitudes cliniques abordés dans les TCS. Le temps prévu pour ce contrôle des connaissances sera de 30 mn et sera suivi d'une séance de 15 mn d'échanges/corrections/discussions en vue de consolider les acquis.
- Un **examen final portant sur un ou plusieurs cas cliniques** avec réponses courtes (format ECN).
- **Une seule absence d'une journée** sur les journées d'enseignement sera autorisée.

L'obtention du diplôme nécessite d'avoir satisfait aux obligations de présence, d'obtenir la moyenne générale aux mini vignettes et d'avoir la moyenne à l'examen sur cas clinique.

Examen le : 27 juin 2025

POUR CANDIDATER

Envoyer par mail un CV et une lettre de motivation à :
marc.verny@aphp.fr
sonia.beghelli@aphp.fr

CALENDRIER

Durée de la formation : 95 heures 30 minutes

Rythme : un an

Du 5 novembre 2026 au 11 juin 2027 (jeudis en distanciel de 9h à 18h et vendredis en présentiel de 9h à 13h) + Examen final le 25 juin 2026

SESSION 1	LES 05 ET 06/11/2026	jeudis en distanciel et les vendredis en présentiel.	Module 1
SESSION 2	LES 10 ET 11/12/2026	jeudis en distanciel et les vendredis en présentiel.	Module 2
SESSION 3	LES 07 ET 08/01/2027	jeudis en distanciel et les vendredis en présentiel.	Module 3
SESSION 4	LES 04 ET 05/03/2027	jeudis en distanciel et les vendredis en présentiel.	Module 4
SESSION 5	LES 01 ET 02/04/2027	jeudis en distanciel et les vendredis en présentiel.	Module 5
SESSION 6	LES 13 ET 14/05/2027	jeudis en distanciel et les vendredis en présentiel.	Module 6
SESSION 7	LES 10 ET 11/06/2027	jeudis en distanciel et les vendredis en présentiel.	Module 7
SESSION 8	Le 25/06/2027		Révisions de 9h à 13h + Examen de 14h à 16h salle 616 FAC PSL bâtiment 91